

PRESENTS : Mr MILHAROUX, Mr HEUDE, Mr GESTA, Mme LAMOTTE, Mr SAINT-CRIQ, Mr MONGARDÉ, Mme LAGARDE, Mme GELAS, Mme GENTILE, Mr RIVIERE

ABSENTS (excusés) : Mme GELAS, Mme LEBOUQUIN, Mme GERDERES, Mr TOULOUSE

Monsieur MILHAROUX ouvre la séance en remerciant les membres du CVS de leur présence. Tour de table des présentations des membres du CVS. Nous validons le compte rendu de dernier CVS.

Monsieur MILHAROUX fait lecture de l'ordre du jour :

- Accueil des participants
- Suivi des préconisations du dernier Conseil de Vie Sociale
- Analyse des nouvelles demandes des Usagers
- Calendrier des préventions 2024/2025
- La synthèse de l'analyse des événements indésirables 2023/2024
- Présentation du plan de gestion des risques et continuité de l'activité
- Présentation de l'avenant au règlement de fonctionnement à la majorité des personnes accompagnées
- Retour sur l'évaluation externe
- Organisation de la fin d'année et festivités de Noël 2024
- Questions diverses

Nous passons au suivi des préconisations du dernier Conseil.

Plusieurs actions ont été menées à la suite des demandes du dernier CVS :

Pour les 1eres année

- Porte manteaux dans les chambres (en cours d'étude achat ou fabrication en interne à relancer)
- Tables de chevet (en attente de devis)
- TV, pour le foyer, accrochée au mur
- Mobiliers (meubles télé, étagères)

Pour les 2èmes années

- Le terrain de Foot a été refait
- La rénovation des douches (colonnes) ne peut être prévu qu'au prochain CPOM

Pour les 3èmes années

- Remettre des filets aux cages de foot devant l'hébergement. C'est vu avec Mr TOULOUSE
- Varier les céréales et avoir davantage de petits déjeuners salés (fait)

Pour les 4èmes années

- Canapé pour l'appartement les deux doivent être changés sur 2025
- Télévisions seront changées à Noël
- Douche appartement 4ème est prévu en 2025 en prévision des jeunes filles en stage.

Les nouvelles demandes :

Mr MILHAROUX présente les nouvelles demandes des Usagers.

Après discussion, le CVS retient les demandes suivantes :

Demands des 1eres année

- Rideau pour salles de bain : peignoirs à la demande de chaque usager
- Porte manteaux foyer et derrière porte des chambres : en cours
- Pouf et coussin dans la bibliothèque : demander quoi, voir avec la 1ère année, une étude sera faite

Demands des 2èmes années

- Changer le poster de la salle de billard : demande à faire au FSE
- Repeindre le hall de l'hébergement (portes des foyers) : à programmer sur CPOM
- 1 tapis de course : voir pour Noël prochain (2026)
- 1 table de pique-nique sur la terrasse du foyer : Sera étudié mais il y a un manque de place en terrasse
- 1 connexion Wi-Fi dans le foyer pour regarder des films et matchs (pas possible pour l'instant : attendre installation de la fibre sur 2025 pour connexion possible sur les foyers

Demands des 3èmes années

- Changer le radiateur qui ne fonctionne pas très bien à l'atelier pâtisserie : Celui-ci fonctionne car c'était déjà en question. A se faire préciser plus en détail
- Mettre la lumière au local vélo : voir les possibilités
- Changer le porte vitre du groupe qui n'est pas isolée. Les portes gonflent elles ferment mal : sera programmé sur CPOM (PPI)

Demands des 4èmes années

- Chaises extérieures (cassées) : oui à voir avec économiste
- Rideau foyer 4^e année : étude en cours
- Canapé appartement du bas changé car cassé vieux et agrandir le tableau d'affichage du bas et en mettre un en haut : validé et en cours

Nous parlons ensuite du calendrier des préventions : La liste est présentée.
Les jeunes de l'IMPRO vont bénéficier de préventions dans les domaines :

- Le port de charge, le bruit, les solvants et produits phytosanitaires
- La santé sexuelle
- La vie affective
- L'hygiène buccodentaire
- L'éducation alimentaire et physique
- Les addictions
- Drogues et l'alcool, conséquences pénales
- Prévention sur les dangers d'internet
- Victimologie routière
- Palais de justice- audience

Il est proposé aux usagers membres du CVS de réfléchir a de nouveau sujet de prévention.

Une synthèse est faite sur l'analyse des évènements indésirables :

Pour chacun des dysfonctionnements (conflits, problèmes techniques, accidents ou incidents) il y a une fiche établie. Une analyse de ces fiches est faite chaque année. Cela permet de mettre en place des améliorations éviter que cela se reproduise.

12 fiches évènements indésirables (6 l'année passée)
1 accident grave aux ateliers avec signalement a l'ARS

Nous passons à la présentation du plan de gestion des risques et continuité de l'activité

Les établissements sociaux et médico-sociaux peuvent être confrontés à des événements inhabituels ou graves. Ils doivent alors garantir la continuité et la qualité des accueils et des accompagnements par la mobilisation au plus juste de leurs ressources.

L'IMPRO doit:

- Anticiper l'organisation de ses services en situation de crise
- Assurer la réactivité en cas d'alerte
- Réfléchir aux dispositions à prévoir pour adapter au mieux son organisation
- Préserver de manière optimale le bien-être et la santé des personnes accompagnées

Double exigence:

- Maintenir un accueil de qualité pour les personnes
- Garantir la sécurité des personnes (PA, personnel...)

Présentation de l'avenant au règlement de fonctionnement à la majorité de la personne accompagnée

Document travaillé par les éducateurs et des jeunes pour modifications de leurs droits à la majorité signée en même temps que le contrat jeune majeur

Retour sur l'évaluation externe

6 critères impératifs cotés à moins de 4

- 1-L'ESSMS garantit la confidentialité et la protection des informations et données relatives à la personne accompagnée (*dossier médical, accès DLU...*)

(sensibilisation/formation des professionnels, connaissance des professionnels, continuité soirée et traçabilité)

- 2-Les professionnels respectent la sécurisation du circuit du médicament *(vérification des trousse d'urgence, des dates de péremption, surveillance réfrigérateur...)*
- 3-Les professionnels analysent en équipe les plaintes et les réclamations et mettent en place des actions correctives
- 4-L'ESSMS communique sur le traitement des plaintes et des réclamations aux parties prenantes
- 5-L'ESSMS définit avec les professionnels, un plan de gestion de crise et de continuité de l'activité et le réactualise régulièrement
- 6-L'ESSMS communique son plan de gestion de crise en interne et en externe

Mesures déjà prises et à prendre/critères impératifs:

- Les professionnels analysent en équipe les plaintes et les réclamations et mettent en place des actions correctives:

Planifié pour le 30/06/24

- L'ESSMS communique sur le traitement des plaintes et des réclamations aux parties prenantes:

Prévu en groupe qualité, en séance plénière et au CVS (premier trimestre 2025)

- L'ESSMS définit avec les professionnels, un plan de gestion de crise et de continuité de l'activité et le réactualise régulièrement:

À faire: définir les modalités de réactualisation du PCA

- L'ESSMS communique son plan de gestion de crise en interne et en externe:

prévu aujourd'hui même au CVS, en séance plénière le 10/12/24

Mesures prises et à prendre/critères impératifs:

Les professionnels respectent la sécurisation du circuit du médicament

Formation inter-établissements prévue deuxième semestre 2025 sur la sécurisation du circuit du médicament.

L'ESSMS garantit la confidentialité et la protection des informations et données relatives à la personne accompagnée

A prévoir des actions dans le plan d'action

Sensibilisation à l'usage informatique

Points forts:

- La préparation de l'évaluation externe et l'auto-évaluation
- Le traitement des événements indésirables (fiche synthèse)
- La Démarche Qualité (roue de Deming)
- L'accessibilité des documents pour les personnes accompagnées (FALC)
- La variété des partenariats
- L'articulation des différents métiers autour de l'accompagnement
- Les avenants annuels du Projet d'Établissement
- L'accompagnement des PA: lenteur et progressivité, inclusion
- Des jeunes sereins et cadre d'accueil et de vie agréable
- Des professionnels investis

Préconisations:

- Dans la démarche de projet travailler davantage l'opérationnalité des objectifs
- Monter en puissance dans l'utilisation de LIVIA (dématérialisation)
- Réactualisation du Projet d'Établissement

Organisation de la fin de l'année :

Mercredi 18 décembre : l'après-midi loto de Noël ouvert à tous et dégustation de buches

Jeudi 19 décembre : Repas de Noël

Vendredi 20 décembre : à 14 h accueil des familles

Pour conclure, Mr MILHAROUX remercie tous les participants du CVS pour ce moment d'échange. En l'absence de nouvelle question, la séance est levée.

Pauilhac le 05/12/2024

Le Président
Alexandre MILHAROUX



Le Directeur
Denis MONGARDÉ

